



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 2 septembre
2021**

Statuer sur la demande du député de Bonaventure afin de devenir membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2706-20210914**

2021

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 1

ANNEXE

I. Demande du député de Bonaventure

Réunion du jeudi 2 septembre 2021

Objet : Statuer sur la demande du député de Bonaventure afin de devenir membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Membres présents :

M. Paradis (Lévis), président

M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Labrie (Sherbrooke), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur la demande du député de Bonaventure afin de devenir membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles :

Concernant la demande adressée, le 1^{er} septembre 2021 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN), le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

- Que le député de Bonaventure devienne membre permanent de la CAPERN;
- Que la composition de la CAPERN soit par conséquent modifiée à 15 membres.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/mcb

Québec, le 2 septembre 2021

ANNEXE I

Demande du député de Bonaventure

De : [Boulé, Carl](#)
A : [Arsenault, François](#)
Cc : [Roy, Sylvain](#)
Objet : CAPERN - demande du député de Bonaventure à devenir membre
Date : 1 septembre 2021 15:47:45
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[image002.jpg](#)

Bonjour M. Arsenault,

Nous avons soumis la demande du Bonaventure à redevenir membre de la CAPERN à Olivier Champagne mais il m'a indiqué que c'était plutôt à vous que nous devons en faire la demande. Je vous informe donc de la volonté du député à réintégrer la CAPERN en tant que membre permanent.

Merci et bonne fin de journée,

Carl Boulé | **Attaché politique**

Sylvain Roy, député de Bonaventure



1045, rue des Parlementaires, Bureau 3.96, Québec, G1A 1A4

Tél. : **418 569-1483** | carl.boule@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.